

Rapport des activités du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020

1. Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE) et autres comités

1.1 CA

Pour la dernière année des activités, les membres du CA étaient :

Président : M. Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ);

1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC);

2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, vice-président du Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV).

Les autres administrateurs désignés étaient :

M. Gyslain Loyer, président des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ);

M. Pierre-Luc Leblanc, président des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ);

M. Yvan Ferron, représentant du Comité dindon des EVQ;

M. Donald Desharnais, administrateur de la FPOQ;

Mme France Perreault, représentante du Comité poulettes de la FPOQ;

M. Denis Caron, président des Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à quatre reprises au cours de la période, une rencontre par conférence téléphonique le 23 janvier, une rencontre physique le 7 février et deux rencontres par vidéoconférence les 12 juin et 2 octobre 2020.

1.2 CE

Durant cette période, le CE, constitué du président, d'un deuxième producteur provenant d'une autre association de producteurs que celle du président et des deux vice-présidents, a tenu une rencontre par conférence téléphonique le 29 avril et une par vidéoconférence le 24 septembre 2020.

1.3 Comité consultatif

Le comité consultatif ne s'est pas réuni au cours de cette période. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur soutien au CA sur des dossiers techniques et d'orientation, particulièrement en relation avec le Plan de mesures d'urgence (PMU).

1.4 Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est composée des médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce comité a pour mission de conseiller le CA sur des dossiers de santé animale. Le Réseau aviaire du MAPAQ a pour mandat de surveiller la santé aviaire afin de recueillir et diffuser de l'information nécessaire aux intervenants visant à protéger la santé du cheptel aviaire québécois, la santé publique et l'accès aux marchés.

Au cours de la période, l'Équipe technique santé s'est réunie à six reprises, soit les 23 janvier, 21 mai, 3 juin, 13 août et les 2 et 23 septembre 2020.

Les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dr Luc Bergeron du MAPAQ;
Dre Marie-Ève Lessard du MAPAQ;
Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dre Sonia Chénier du MAPAQ;
Dr Jean-Philippe Doyon, médecin vétérinaire chez Trouw Nutrition;
Dre Julie-Hélène Fairbrother du MAPAQ;
Dr Carl Gagnon de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dr Ghislain Hébert, médecin vétérinaire praticien et chef d'équipe;
Dre Marie-Pier Labrecque/Dr Simon Cloutier, médecins vétérinaires praticiens;
Dre Linda Lallier, médecin vétérinaire chez Couvoir Boire et Frères inc.;
Dre Louise Mercier, médecin vétérinaire praticienne;
Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
Dr Daniel Venne, médecin vétérinaire chez Couvoir Scott.

2. Projets en cours

2.1 Régime d'indemnisation

Le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a été officiellement lancé le 12 février 2019 et l'année civile de l'assurance sera dorénavant de janvier à décembre chaque année. Le RIMAQ fournit aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et pertes encourus lors de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et *Mycoplasma gallisepticum* (MG). Au cours de la dernière année, les associations de producteurs ont entrepris la signature des documents légaux de l'ARIOCC exigée pour chaque souscripteur à cette assurance. Les partenaires de l'industrie ont finalisé la signature de leurs engagements durant la première année du régime.

En janvier 2019, l'EQCMA a soumis une demande d'aide financière dans le cadre du volet Renforcement des capacités administratives du Programme des initiatives Agri-risques financé par le MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Une réponse préliminaire positive a été obtenue en septembre 2020, mais l'EQCMA attend toujours la réponse formelle et la signature du contrat. Cette subvention permettra de couvrir certains frais administratifs et de procéder à une nouvelle modélisation afin d'évaluer le coût des changements souhaités aux couvertures actuelles par les offices et de mettre en œuvre ces changements dans le RIMAQ.

2.2 *Mycoplasma synoviae* (MS)

À la suite de l'obtention d'une aide financière du volet recherche et développement du Programme des initiatives Agri-risques d'AAC pour la réalisation d'une étude de prévalence sur MS dans toute la filière avicole québécoise, l'échantillonnage s'est déroulé du 10 juin 2019 au 31 mars 2020. Les prélèvements ont été effectués, selon le type d'oiseau, à l'abattoir ou lors du transfert des poulettes vers le poulailler de ponte. Cette étude a démontré que le MS est présent dans tous les types d'oiseaux échantillonnés dans cette étude et dans toutes les régions du Québec, mais avec une prévalence plus importante chez les pondeuses commerciales. À la suite du séquençage du gène *vhA*, plusieurs types de souches ont été identifiés, mais le type E est le plus présent suivi du type Qc-1. L'impact sur les paramètres zootechniques mesurés s'est avéré de non significatif à marginal.

Dans une optique de prévention et de protection du cheptel des oiseaux reproducteurs, les travaux sur l'exploration d'un ajout potentiel au RIMAQ ont été amorcés et les modalités d'un programme de surveillance et de dépistage de MS pour tous les types de production avicole sous contingentement ou pour leurs troupeaux de remplacement au Québec ont été élaborées en collaboration avec l'Équipe technique santé.

2.3 *Projet sur les fausses pondeuses*

En septembre 2020, l'EQCMA a reçu du financement du Programme des initiatives Agri-risques d'AAC pour le développement d'un projet avec la FPOQ qui permettrait d'ajouter le syndrome des fausses pondeuses au RIMAQ. Les activités incluses dans ce projet sont la collecte de données, la modélisation et le développement d'un protocole d'intervention. Les travaux se dérouleront de novembre 2019 jusqu'à l'échéance en décembre 2022. Le projet vise aussi au développement d'un protocole de dépistage précoce de la maladie.

3. Projets terminés

3.1 *Projet sur les facteurs de propagation de la LTI*

Un projet sur l'évaluation des principaux facteurs de risque associés à la dispersion du virus de la LTI lors de l'épidémie de 2018 dans la région de Saint-Félix-de-Valois a été dirigé par le Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Des données

épidémiologiques et d'élevages dans la région de Saint-Félix-de-Valois ont été recueillies et analysées afin de déterminer les facteurs de risque associés à la propagation du virus de la laryngotrachéite infectieuse lors de cette épidémie. L'étude épidémiologique a établi plusieurs facteurs de risque qui ne sont pas statistiquement significatifs, mais logiquement associés à la dispersion du virus, en plus d'être en accord avec les données d'autres études. La seule variable significative établie était la direction des sorties d'air vers d'autres sites avicoles (10,5 fois plus à risque), un facteur qui a pu contribuer à la dissémination du virus entre les cas lors de cette épidémie de LTI dans la région de Saint-Félix-de-Valois. En contrepartie, le vent était un facteur qui pourrait expliquer partiellement la contamination de troupeaux entre certains sites, mais ne serait pas le seul facteur déterminant, puisqu'il ne s'appliquait pas à la majorité des cas de cet épisode.

3.2 Projet Delphi

La Direction de la santé animale du MAPAQ a mandaté le Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire pour mener un sondage d'opinion sur les principaux facteurs de risque associés à l'introduction d'agents pathogènes infectieux dans les élevages avicoles commerciaux québécois.

Le but de cette étude, réalisée avec la collaboration de l'EQCMA, était de sonder l'opinion des différents types de producteurs et intervenants de l'industrie sur les risques associés à différentes pratiques de production. En fait, il s'agit d'une étude Delphi qui vise à recueillir, par l'entremise d'un questionnaire, l'opinion des principaux intervenants dans le secteur avicole (producteurs, conseillers techniques et médecins vétérinaires).

Concernant les résultats, les conseillers et les vétérinaires ont jugé, en général, que plusieurs facteurs de risque étaient plus importants par rapport à l'évaluation des producteurs. Parmi les producteurs, ceux de troupeaux de reproduction et de poules pondeuses d'œufs de consommation ont considéré comme plus risqués plusieurs facteurs par rapport aux éleveurs d'oiseaux de chair. La perception est relativement la même pour tous les groupes pour seulement 18 facteurs de risque sur 66. C'est donc dire qu'il y a beaucoup d'hétérogénéité dans la perception du risque selon les groupes de répondants. On constate également une grande diversité de réponses au sein d'un même groupe pour plusieurs variables. Les résultats de cette étude pourront éventuellement être utiles afin d'aider au développement et à l'édition d'outils de formation en biosécurité.

3.3 Révision du protocole LTI et MG

Le protocole de l'EQCMA dans les cas de LTI et de MG dans les troupeaux de volailles commerciales au Québec a été révisé. Les changements les plus importants ont porté sur la définition de la zone à risque, sur les mesures de biosécurité à l'intention des producteurs et, finalement, sur la gestion du fumier en rapport avec le chauffage, l'entreposage et l'épandage,

des mesures qui ont été complètement revues en rétroaction aux commentaires reçus lors des derniers épisodes.

Une fiche technique sur l'application de vaccins vivants à la ferme pour la LTI et une procédure à l'intention des vétérinaires pour l'obtention d'un diagnostic plus rapidement ont aussi été ajoutées au protocole. De plus, les critères de regain de statut négatif ont été revus pour ajouter des tests PCR-LTI pour le deuxième lot vacciné de poulets à griller des sites infectés.

3.4 Stratégie de réserve élargie de matériel de biosécurité

Le projet de réserve élargie de matériel d'urgence, développé en partenariat avec Service Avicole J.G.L. de Victoriaville, a été complété en novembre 2019 et les modalités d'entente de service ont été élaborées par l'EQCMA et révisées par le personnel de Service Avicole J.G.L. Le contrat liant les deux partenaires n'a cependant pas encore été signé puisque la COVID-19 a causé des problèmes dans le renouvellement du matériel de biosécurité de Service Avicole J.G.L.

4. Cas de LTI et mycoplasme à MG

Entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020, l'EQCMA n'est intervenue dans aucun cas de LTI ou de mycoplasme à MG.

5. Membres associés

Dans ses statuts, l'EQCMA a une classe de membres associés, sans frais de cotisation, permettant à toute organisation intéressée par ses activités de s'inscrire afin de recevoir son rapport annuel des activités et autres documents d'information (ex. : communiqués dans les cas de LTI et MG), d'être informée et invitée à d'éventuelles formations et même, dans certains cas, de participer aux comités ad hoc ou permanents. Les membres associés sont aussi invités à participer à la réunion annuelle.

Un nouveau membre associé s'est joint à l'EQCMA durant la période concernée :

Boehringer Ingelheim Santé Animale Canada inc.

6. Activités de diffusion

L'EQCMA a participé à quelques événements ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées :

- 20 novembre 2019 : portrait de la situation de la LTI au Québec lors du Rendez-vous avicole de l'AQINAC;
- 6 décembre 2019 : présentation sur la biosécurité au personnel d'Agro Extermination à L'Avenir;
- 17 janvier 2020 : présentation sur la biosécurité à des représentants d'Hydro-Québec à Longueuil.

7. Autres activités

Voici la liste des autres activités dont l'EQCMA a participé entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020 :

- 14 octobre 2019 : AGA de la Stratégie québécoise sur la santé et le bien-être des animaux du MAPAQ à Drummondville;
- 27 mai 2020 : Stratégie québécoise sur la santé et le bien-être des animaux du MAPAQ – secteur avicole (conférence téléphonique);
- Avril 2020 : parution de l'article « Outbreak management – An update on progress some provinces have made in preparing for potential disease emergencies » à la suite d'une entrevue avec la journaliste Treena Hein du Canadian Poultry Magazine.

8. COVID-19

L'EQCMA a eu des discussions avec Chicken Farmers of Ontario sur les problématiques causées dans le secteur avicole à la suite de l'épidémie de COVID-19 et l'intervention potentielle pour des euthanasies d'oiseaux à la ferme.

En mars 2020, l'EQCMA a publié un communiqué sur la COVID-19 sous forme de questions-réponses.

9. Remerciements

Les principaux enjeux de la période de novembre 2019 à octobre 2020 furent le projet de régime d'indemnisation et l'étude de prévalence du mycoplasme MS dans les troupeaux de volailles commerciaux au Québec ainsi que le programme de surveillance et de dépistage de MS. Ce fut de nouveau une année ayant interpellé à plusieurs reprises les instances de l'organisation de même que la collaboration de plusieurs partenaires de l'industrie.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement le président pour son appui et ses conseils judicieux de même que les membres du conseil d'administration et du comité exécutif pour leur appui et leur confiance dans le travail réalisé par l'organisation. Je remercie chaleureusement mes collègues Nadia et Ghislain pour le professionnalisme et la rigueur qu'ils appliquent dans leur travail et leur dévouement face à tous les défis de la dernière année. Finalement, je souhaite

exprimer mon appréciation pour la collaboration et les conseils des vétérinaires membres de l'Équipe technique santé tout au long de la dernière année où ils ont souvent été sollicités et à tous les intervenants du milieu avec qui nous avons collaboré et qui appuient l'EQCMA dans la réalisation de son mandat.

Cordialement,



Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 13 janvier 2021